

Publié le 26 septembre 2023

La Secal, une histoire de l'aménagement néo-calédonien

Créée par l'Etat en 1971 pour disposer d'un outil d'aménagement, la Sem Secal est le bras armé des collectivités sur les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie. La plupart d'entre elles font confiance à la Sem pour mettre en œuvre leurs projets. Sur les 20 dernières années, 1,5 Md€ a été investi sur l'île.



De grands et de plus petits projets... La **Secal** a accompagné une majorité des projets d'aménagement en Nouvelle-Calédonie depuis sa création au début des années 90. Le plus emblématique reste celui de Dumbéa sur mer. « La Secal y a aménagé depuis 2008 de nouveaux quartiers résidentiels qui accueillent désormais près de 3 500 logements. Elle y a réalisé aussi les équipements publics de proximité : groupes scolaires, maisons de quartiers, parcs de jeux, salle omnisports », explique Christophe Archambault, directeur général de la Sem. La construction du parc d'activités Panda, à vocation artisanale, commerciale et industrielle, accueille sur place près de 160

entreprises. « Cet aménagement a permis un rééquilibrage économique de l'agglomération, en attirant une partie des emplois à Dumbéa », explique le directeur. C'est aussi à Dumbéa sur mer que la Nouvelle-Calédonie a choisi d'implanter le Médipôle, centre hospitalier moderne inauguré en janvier 2016. « Nous avons pu accompagner la création de près de 5 000 emplois ». A lui seul, cet exemple illustre le rôle essentiel que joue la Secal sur l'île.

Ouvéa, déjà dans le concret du réchauffement climatique

Si la Nouvelle-Calédonie n'a pas à affronter les affres de la ZAN, elle doit cependant se préparer à faire face au changement climatique. « Nous travaillons en lien direct avec les collectivités pour les conseiller sur l'adaptation au changement climatique. Inondations, risques de submersion, trait de côte... Nous devons apporter des réponses rapides aux spécificités de notre territoire. Et la réalité est déjà là sous nos yeux, puisque la bande de sable d'Ouvéa, s'étendant sur 40 kilomètres, est menacée par la montée des eaux. Et à cet endroit, 4 000 personnes y vivent ! », explique Marion Dupont, cheffe de projet sur les transitions à la Secal.

Aller au-delà du rôle d'aménageur

Forte de son savoir-faire, la Secal exporte son expérience, du côté de Wallis et Futuna, de la Polynésie ou encore de Vanuatu, où son expertise est appréciée. « L'objectif est de faire évoluer le rayonnement de la Secal, au-delà son savoir-faire d'aménageur. Nous avons appuyé la Nouvelle Calédonie pour être lauréate d'un PIA (Ndlr, Projet d'investissement d'avenir), « Territoire d'innovation » et du Plan d'Innovation Outre-mer (France 2030) sur la transition alimentaire ». Une enveloppe globale de près de 4M€ pour lancer la dynamique des projets accompagnés. Avec Territoire d'innovation, l'ambition est de faire du parc de la mer de corail une vitrine du développement durable, nous travaillons en lien avec les scientifiques pour développer des activités et créer un solide écosystème », explique Christophe Archambault. Il est plus surprenant de retrouver la Secal impliquée sur le secteur de la transition alimentaire. « 23 % de nos denrées sont produites localement. Nous devons donc travailler à une meilleure cohérence des circuits courts, à travers par exemple à la mise en place d'ateliers de stratégie alimentaire organisés dans les territoires, à travers des démonstrateurs, etc. »

Un avenir à écrire

Car tous les projets portent en eux la nécessité de l'aménagement. « Pour faire de l'alimentaire raisonné, il faut faire de l'agriculture adaptée, donc du foncier. Quand on parle du pôle maritime de la Nouvelle-Calédonie, l'idée émerge de favoriser la réparation des bateaux sur place, comme les deux patrouilleurs de la marine française, par exemple. Il faut donc des infrastructures en cohérence. ». Le prochain séminaire du bureau du conseil d'administration de la Secal posera cette question de l'avenir. « De quoi ont besoin nos clients dans le Pacifique ? Cette réflexion en amont est importante pour savoir comment spécialiser nos métiers », explique-t-il. Et ce malgré les

difficultés bien identifiées : « Le mille-feuilles des compétences se double en Nouvelle-Calédonie de l'instabilité institutionnelle liée au contexte politique. Difficile d'arrêter les principes d'une action de fond quand l'ambition se heurte au mur de l'avenir. Mais nous savons faire, nous avons l'habitude », conclut Christophe Archambault.

Par Stéphane MENU